



Service public d'assainissement non collectif (SPANC)

Formulaire de demande d'adhésion

Objet : 1^{ère} demande d'adhésion ou Renouvellement de l'adhésion

Informations sur le SPANC

Coordonnées

Nom de la collectivité :

Adresse :

Site internet (le cas échéant) :

Page web du service (le cas échéant) :

Responsable du SPANC	Référent SPANC pour la charte Qualit'ANC (si différent du responsable)
Civilité :	Civilité :
Nom :	Nom :
Prénom :	Prénom :
Fonction :	Fonction :
Téléphone :	Téléphone :
Mail :	Mail :

Activité

Date de création du SPANC :

Nombre d'installations d'ANC (estimation) :

Nombre d'habitants de la collectivité :

Missions facultatives proposées : Réhabilitation Oui Non

 Entretien Oui Non

 Autres (préciser):

Le SPANC fait appel à un prestataire ou un délégataire pour tout ou partie de ses missions de contrôles obligatoires : Oui Non

Je soussigné(e), agissant en qualité de
pour le compte de

Sollicite l'adhésion à la charte interdépartementale pour un ANC de qualité

Nous engage à :

REGLEMENTATION

- Respecter la réglementation, en particulier :
- Assurer nos missions de contrôle selon la réglementation en vigueur, dans un souci d'harmonisation des pratiques
- Transmettre à l'utilisateur le règlement du service public d'ANC à jour
- Respecter les obligations réglementaires en matière de consultation des usagers (notamment mise en place d'une Commission Consultative des Services Publics Locaux si concerné)
- Produire et rendre public chaque année le Rapport sur la Qualité de l'Eau et des Services
- Nous assurer que nos prestataires et/ou délégataires respectent l'ensemble des engagements de la charte (le cas échéant)

FORMATION ET INFORMATION

- Faire participer chaque année au moins une personne de notre service à une démarche de formation ou d'information permettant de prendre connaissance des évolutions en assainissement non collectif

COMMUNICATION ET ACCOMPAGNEMENT

- Contribuer activement au dialogue et à la coordination de nos interventions avec les autres professionnels intervenant auprès de l'utilisateur
- Informer systématiquement les maîtres d'ouvrage de leurs droits, responsabilités et obligations, de telle sorte qu'ils disposent de tous les éléments leur permettant d'exercer la maîtrise d'ouvrage en connaissance de cause ; en particulier :
- Informer les usagers en toute impartialité, notamment en mettant à leur disposition les documents produits à son intention par le PANANC
- Informer les usagers des aides disponibles pour la réhabilitation des installations (si concernés)
- Prendre les délibérations nécessaires à l'accès des usagers aux aides de l'ensemble des partenaires financiers (le cas échéant)
- Respecter les délais d'intervention suivants :

Ventes immobilières :	Réalisation du contrôle : 2 mois à compter de la demande du propriétaire.
Demandes de permis de construire ou d'aménager :	Réalisation de l'examen préalable à la conception et transmission de l'attestation de conformité : 2 mois à compter de la demande du propriétaire.

RESPECT DE LA CHARTE

- Respecter les lignes directrices définies dans le cadre de la présente charte interdépartementale pour un ANC de qualité et y adhérer sans réserve
- Utiliser les outils de la charte
- Informer les usagers de l'existence de la charte ANC sur notre territoire
- Promouvoir les entreprises adhérentes à la charte auprès des usagers
- Transmettre au secrétariat de la charte, à sa demande et en respectant les délais imposés, les éléments de bilan ou d'activité
- Acquitter notre cotisation annuelle à la charte

Déclare :

REGLEMENTATION

Remettre systématiquement le règlement de service à jour à chaque usager : Oui Non

Mode de transmission :

Lien pour consultation (le cas échéant) :

Date d'approbation :

Produire et rendre public chaque année le RPQS* : Oui Non

* *Rapport sur la Qualité de l'Eau et des Services*

Lien pour consultation (le cas échéant) :

Date du dernier RPQS disponible :

Avoir mis en place une CCSPL : Oui Non

Date de la mise en place de la CCSPL :

Dernière réunion de la CCSPL sur les questions d'assainissement :

FORMATION ET INFORMATION (cas des renouvellements d'adhésion)

Formation/Information annuelle sur l'ANC

Personnel (in)formé : Nom Prénom :

Fonction :

Titre de la journée/formation suivie :

Date – Lieu :

Organisateur :

COMMUNICATION et ACCOMPAGNEMENT

Coordonner des opérations de réhabilitation sur le territoire..... Oui Non

Date de la délibération pour faire bénéficier les usagers des aides :

Joint au formulaire d'adhésion les pièces suivantes

RUBRIQUE	1ère demande	Renouvellement
REGLEMENTATION	<input type="checkbox"/> Règlement de service ou lien pour le consulter <input type="checkbox"/> RPQS ou lien internet pour le consulter	<input type="checkbox"/> Mise à jour du règlement de service le cas échéant <input type="checkbox"/> RPQS ou lien internet pour le consulter
FORMATION ET INFORMATION		<input type="checkbox"/> Attestation de présence - journée technique de la charte (ou équivalent) ou formation sur l'année écoulée
COMMUNICATION et ACCOMPAGNEMENT	<input type="checkbox"/> Délibération d'intention de la prise de compétence réhabilitation (le cas échéant)	
CHARTRE	<input type="checkbox"/> Règlement de la cotisation annuelle (bon de commande)	<input type="checkbox"/> Règlement de la cotisation annuelle (bon de commande)

Souhaite que le comité de suivi publie le nom de mon SPANC sur la liste des adhérents de la Charte

- J'autorise la publication des informations de la rubrique « Informations sur le SPANC » sur la liste des adhérents.

Signature et cachet

Fait à..... Le

Cachet et signature (précédé de la mention « certifié sincère et véritable ») :

Formulaire à retourner

qualitanc@graie.org

Graie
 Campus LyonTech La Doua
 Bâtiment CEHnsavalor (Allée A)
 66 Bd Niels Bohr
 CS 52132
 69 603 VILLEURBANNE cedex

Cadre réservé au Comité de suivi

Numéro de demande :

Demande examinée le :

Avis du Comité de suivi :